

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le treize avril deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du cinq avril deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean Luc,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr MONTHEIL Jean Pierre à Mr BREUX Sylvain
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge

Membre absent n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore
Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2023

Secrétaire de séance : Mr BOUTY Serge

Délibération 2023/019 en date du 13 avril 2023

Affectation des résultats 2022 – Budget eau et assainissement

Il convient de procéder à l'affectation des résultats 2022 pour le budget eau et assainissement

Après avoir délibéré le 24 mars 2023 sur l'approbation du compte administratif de l'exercice 2022 et le compte de gestion de l'exercice 2022 pour le budget eau et assainissement.

Madame le maire propose aux membres du conseil municipal de statuer sur l'affectation des résultats du budget eau et assainissement.

Considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	21 265,48
Excédent d'investissement antérieur reporté	99 571,84

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Dépenses d'investissement 2022	14 468,22
Recettes d'investissement 2022	19 557,00
Solde d'exécution de l'exercice 2022	5 088,78
Solde d'exécution cumulé	104 660,62

RESTES A REALISER AU 31/12/2022

RAR Dépenses d'investissement 2022	0,00
RAR Recettes d'investissement 2022	0,00
SOLDE	0,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Rappel du solde d'exécution cumulé	104 660,62
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	104 660,62
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Dépenses de fonctionnement 2022	25 793,70
Recettes de fonctionnement 2022	26 684,40
Résultat de l'exercice 2022	890,70
Résultat antérieur	21 265,48
TOTAL FONCTIONNEMENT A AFFECTER	22 156,18

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

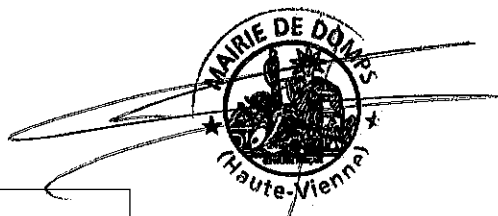
AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2023)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2023)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	22 156,18
TOTAL	22 156,18

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De statuer sur l'affectation des résultats cumulés sur l'exercice 2022, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 14 avril 2023
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20230413-2023-019-DE
Date de télétransmission : 16/04/2023
Date de réception préfecture : 16/04/2023